Armement : MdCN Mk2, une nouvelle version de missile de croisière naval pour la Marine nationale

Category: 2020-2030,Actualités,Armement
7 novembre 2026

La Direction générale de l'armement (DGA) s'apprête à commander auprès de MBDA une nouvelle version du missile de croisière naval (MdCN), baptisée MdCN Mk2. Doté d'une portée supérieure à 1 000 km, d'une furtivité renforcée et d'une meilleure résistance au brouillage, ce nouveau standard doit accroître les capacités de frappe dans la profondeur des frégates FREMM et des sous-marins de type Suffren. Les premières livraisons sont prévues à partir de 2030.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 06 novembre 2026

La DGA commande un nouveau standard du missile de croisière naval (MdCN) :

- **Dans le cadre du réarmement des forces françaises, la Direction générale de l'armement (DGA) a annoncé lors d'Euronaval, la signature prochaine d'un contrat avec MBDA pour la commande de nouveaux missiles de croisière navals (MdCN), le MdCN Mk2.**
- **Ce nouveau standard de MdCN intégrera plusieurs évolutions, avec notamment un accroissement de sa portée, de sa capacité à traverser les défenses sol-air ennemies et de sa létalité. Les livraisons débuteront dès 2030.**
- **Le MdCN Mk2 est dédié à la conduite d'opérations vers la terre en disposant d'une capacité de frappe dans la profondeur depuis les frégates multi-missions (FREMM) et les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de type Suffren**

Le MdCN Mk2 représente une évolution majeure du MdCN, offrant des capacités opérationnelles renforcées. Il se distingue par une meilleure furtivité, une résistance accrue au brouillage *Global navigation satellite system* (GNSS – Système global de positionnement par satellite) et une portée supérieure à 1 000 km et une préparation de mission améliorée grâce à des briques d'intelligences artificielles développées par les équipes de MBDA. Ces évolutions renforcent sa capacité de frappe dans la profondeur tout en préservant la sécurité des plateformes de lancement.

Mis en œuvre de façon ostensible depuis une frégate ou discrète depuis un sous-marin, il est adapté à des missions de destruction d'infrastructures à haute valeur stratégique. Il offre une capacité de frappe maritime complémentaire de celle déjà en service avec le missile de croisière aéroporté SCALP-EGr.

Contacts médias :
Direction générale de l'armement
Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

Source : Ministère des Armées
Vendredi 06 novembre 2026